

ORIGINAL

FIDEA-FPL NANTES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 278.496 euros

Siège Social : VERTOU (Loire-Atlantique)
7, Allée Alphonse Fillion

RCS NANTES 871 800 546

Déposé au Greffe
le 15 AVR. 2005
sous le N° 2503220
RCS N° 71354

CESSION DE PART SOCIALE

ENTRE LES SOUSSIGNES

- Monsieur Olivier CHARRIER et Madame Martine MESSAGER, son épouse, demeurant ensemble aux SABLES D'OLONNE (85100) - 4, Rue Michel Bigois.

Nés savoir :

- Monsieur Olivier CHARRIER à LES SABLES D'OLONNE (85100) le 17 octobre 1956 ;
- Madame Martine CHARRIER à PLOUGONVEN (29216) le 20 avril 1956,

Tous deux mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la Mairie des SABLES D'OLONNE (85100) le 6 septembre 1980, lequel régime n'a subi aucune modification depuis lors,

CI-APRES DESIGNES « LES CEDANTS »
DE PREMIERE PART

ET

- La société FIDEA,
Société Anonyme au capital de 1.802.880 euros,
dont le siège social est aux HERBIERS (Vendée) - 9, Rue de la Filandière,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR
YON sous le numéro 384 108 072,

Représentée par Monsieur Rémy POUPIN, Président Directeur Général,

CI-APRES DESIGNEE « LE CESSIONNAIRE »
DE DEUXIEME PART

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including "R.P.", "M.C.", and "H.C.".

EN PRESENCE DE

- **Monsieur Rémy POUPIN,**
demeurant aux HERBIERS (85500) – 10, Rue de l'Arceau

Né aux HERBIERS (85500) le 16 octobre 1948,

DE TROISIEME PART

- **Monsieur Fabrice BRANGEON,**
demeurant à VERTOU (44120) – 18ter, Rue du Tenant

Né à CHOLET (49300) le 15 décembre 1963,

DE QUATRIEME PART

- **Monsieur Bernard AMOSSE,**
demeurant à ORVAULT (44700) – 4, Avenue des Chataigniers,

Né à NANTES (44000) le 14 septembre 1943,

DE CINQUIEME PART

- **Monsieur Michel BARBEREAU,**
demeurant à PORNIC (44210) – 4, Rue de la Bossarzerie,

Né à REDON (35600) le 6 juillet 1946,

DE SIXIEME PART

- **Monsieur Benoît LEGENDRE,**
demeurant à BOUGUENNAIS (44340) – 50, Rue Jean Mermoz,

Né à NANTES (44000) le 20 septembre 1960,

DE SEPTIEME PART

- **Monsieur Paul DALON,**
demeurant à VALLET (44330) – La Basse Taraudière,

Né à LYON (69000) le 19 juillet 1947,

DE HUITIEME PART

A
 → (B) RD A H
 B2 1V.C
 OC
 H-C-

- **Monsieur Jean-Philippe CHAUVIERE,**
demeurant à ANGERS (49000) – 99, Rue A. Recouvreur,

Né à LUCON (85400) le 19 novembre 1952,

DE NEUVIEME PART

- **La société SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE PAYS DE LOIRE - FPL AUDIT CONSEIL,**
Société Anonyme au capital de 722.960 euros,
dont le siège social est à NANTES (44300) – 14, Rue des Saumonières,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le
numéro 301 192 050,

Représentée par Monsieur Bernard AMOSSE, Président Directeur Général,

DE DIXIEME PART

Les parties de PREMIERE à DIXIEME part représentent tous les associés de la société FIDEA-FPL NANTES.

IL A ETE EXPOSE, PREALABLEMENT A L'ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES, OBJET DES PRESENTES, CE QUI SUIIT :

EXPOSE

I – Il existe à ce jour, sous la dénomination FIDEA-FPL NANTES, une Société à Responsabilité Limitée au capital de 278.496 euros dont le siège social est à VERTOOU (44120) – 7, Allée Alphonse Fillion, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 871 800 546.

Le capital de cette société est actuellement divisé en 17.406 parts numérotées de 1 à 17.406 et réparties comme suit :

Handwritten notes:
 a
 FB
 an
 22 AM
 1 V. CH
 OC
 H.E

- Monsieur Michel BARBEREAU, à concurrence de 805 parts numérotées de 1 à 805,
- Monsieur Bernard AMOSSE, à concurrence de 1 part numérotée 808,
- Monsieur Paul DALON, à concurrence de 1 part numérotée 806,
- Monsieur Jean-Philippe CHAUVIERE, à concurrence de 1 part numérotée 807,
- La société FIDEA, à concurrence de 6 482 parts numérotées de 1 501 à 7 982,
- Monsieur Rémy POUPIN, à concurrence de 1 part numérotée 7.983
- Monsieur Olivier CHARRIER, à concurrence de 1 part numérotée 7.984,
Laquelle part appartient en communauté
à Monsieur et Madame Olivier CHARRIER.
- Monsieur Benoît LEGENDRE, à concurrence de 1 part numérotée 7.985
- Monsieur Fabrice BRANGEON, à concurrence de 807 parts numérotées de 809 à 1 500 et de 7 986 à 8 100,
- La SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
FIDUCIAIRE PAYS DE LOIRE – FPL AUDIT CONSEIL,
à concurrence de 9 306 parts
numérotées de 8 101 à 17 406

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social.....17 406 parts

Lesdites parts ne sont représentées par aucun titre.

La société a principalement pour objet :

- L'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.

II - Il résulte de l'article 10 des statuts que les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

→
Bz
A
FB
R.P. A H
11.04
OC
H.C.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

CESSION DE PARTS

Monsieur et Madame Olivier CHARRIER cèdent et transportent, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à la société FIDEA, pour laquelle Monsieur Rémy POUPIN, ès qualités, accepte, UNE (1) part numérotée 7.984 leur appartenant dans le capital de la société FIDEA-FPL NANTES.

La société FIDEA sera propriétaire de la part cédée à compter de ce jour et aura seule droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours revenant à ladite part.

La société FIDEA sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés à ladite part.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de CENT QUATRE VINGT EUROS (180,00 euros) par part sociale, soit moyennant le prix total de CENT QUATRE VINGT EUROS (180,00 euros) pour la part cédée que la société FIDEA a payé ce jour même au moyen d'un chèque N° 493265 tiré sur Banque Populaire Atlantique libellé à l'ordre de Monsieur et Madame Olivier CHARRIER qui le reconnaissent et lui consentent bonne et valable quittance sous réserve de l'encaissement du chèque s'il y a lieu.

DONT QUITTANCE

AGREMENT DE LA CESSION

Les soussignés agissant en qualité de seuls associés de la société FIDEA-FPL NANTES, ayant connaissance de la présente cession, donnent leur consentement et leur agrément à la cession objet des présentes.

→ A
BZ EY PZ AM
V. CH
OC
H.C.

**SIGNIFICATION A LA SOCIETE OU
DEPOT D'UN ORIGINAL DE L'ACTE DE CESSION AU SIEGE SOCIAL**

La présente cession sera signifiée à la société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Toutefois, cette signification pourra être remplacée par le dépôt d'un original des présentes au siège social de la société contre remise par le gérant d'une attestation dudit dépôt.

FORMALITES DE PUBLICITE

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux de la présente cession à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES et de dépôt au siège social de la société.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes seront à la charge du cessionnaire ainsi que la société FIDEA, représentée par Monsieur Rémy POUPIN, ès qualités, s'y oblige.

ELECTION DE DOMICILE

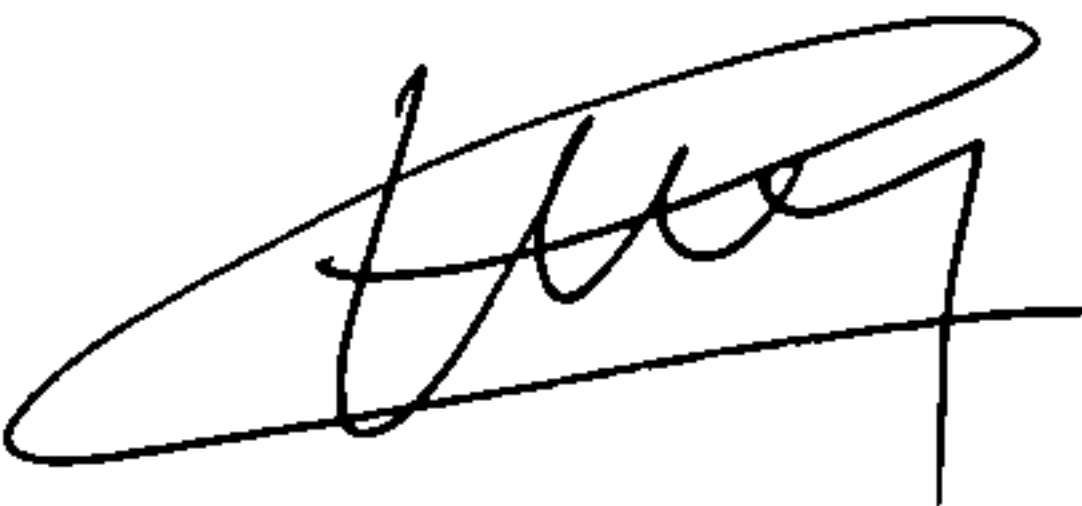
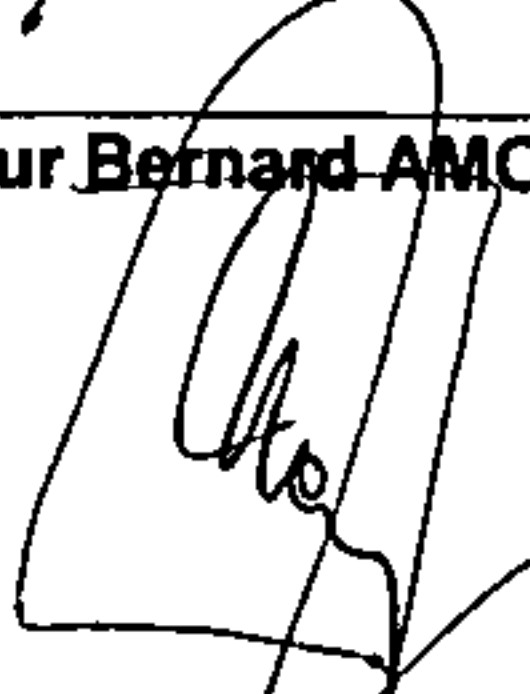
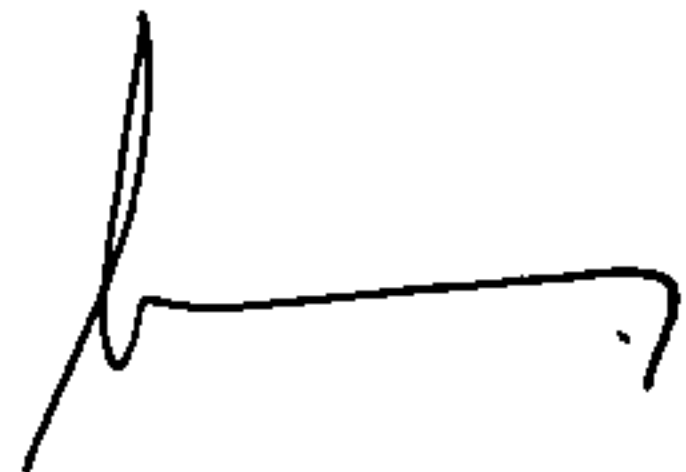
Les parties font élection de domicile en leur domicile respectif indiqué en tête des présentes.

Cette élection de domicile est attributive de juridiction.

FAIT AUX HERBIERS
L'AN DEUX MILLE CINQ
Le 28 février

En six originaux dont un exemplaire pour être
déposé au siège social

Handwritten signatures and initials:
→ FB
Bz
H
RZ
H.C.
H.C.

Monsieur Olivier CHARRIER 	Société FIDEA Représentée par Monsieur Rémy POUPIN 
Madame Martine CHARRIER 	Monsieur Bernard AMOSSE 
Monsieur Michel BARBEREAU 	Monsieur Fabrice BRANGEON 
Monsieur Paul DALON 	Monsieur Jean-Philippe CHAUVIERE 
Monsieur Benoît LEGENDRE 	Monsieur Rémy POUPIN 
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE PAYS DE LOIRE - FPL AUDIT CONSEIL Représentée par Monsieur Bernard AMOSSE 	

Enregistré à : RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS DES HERBIERS

Le 29/03/2005 Bordereau n°2005/149 Case n°3

Ext 308

Enregistrement : 15 €

Timbre : 126 €

Total liquidé : cent quarante et un euros

Montant reçu : cent quarante et un euros

L'Agent

Christiane BRIAU
 Agent Principal des Impôts

